



MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



DIRECTION GENERALE DE LA COORDINATION ET DU SUIVI DES ODD



Septembre 2018

**RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE
DEVELOPPEMENT DURABLE DU BENIN, EDITION 2018**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I. METHODOLOGIE GENERALE.....	2
II. PROGRES ACCOMPLIS VERS L'ATTEINTE DES CIBLES PRIORITAIRES DES ODD... 6	
2.1. Niveau de réalisation des interventions en faveur des ODD	7
2.2. Analyse de l'évolution des indicateurs des cibles prioritaires sur les cinq dernières années	27
III. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS.....	34
3.1. Difficultés rencontrées.....	34
3.2. Recommandations	34
CONCLUSION	35

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AGVSA	Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la sécurité Alimentaire
ANPC	Agence Nationale de la Protection Civile
ARV	Anti-Rétroviraux
BPM	Brigade de Protection des Mineurs
CNS	Conseil National de la Statistique
CONFESJES	Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie
CPN4	Quatrième Consultation Périnatales
DGB	Direction Générale du Budget
DGCS-ODD	Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable
DGE	Direction Générale de l'Energie
DGEAU	Direction Générale de l'Eau
DGGN	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
DGPN	Direction Générale de la Police Nationale
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EMICoV	Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
ETVA	Enquête sur la Transition de l'Ecole vers la Vie Active
FNPEEJ	Fonds National de Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes
ICF	Indice de la Condition de la Femme
IDISA	Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MDGL	Ministère de la décentralisation, de la Gouvernance Locale
ME	Ministère de l'Energie
MEM	Ministère de l'Eau et des Mines
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEMP	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
MENC	Ministère de l'Economie Numérique et de la Communication
MESFTP	Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MESTFP	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples/Multiple Indicators Clusters Survey
MISP	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MIT	Ministère des Infrastructures et des Transports
MJL	Ministère de la Justice et de la Législation
MS	Ministère de la Santé
MTCS	Ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports
MTFP	Ministère du Travail et de la Fonction Publique
MASMF	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations-Unies
PAES	Programme d'Appui à l'Emploi Salarié
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PNLMT	Programme National de Lutte contre les Maladies Transmissibles
PNT	Programme National contre la Tuberculose
PVVIH	Personnes Vivant avec le VIH
SFD	Services Financiers Décentralisés
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TF	Titre Foncier
TPI	Tribunal de Première Instance
VIH	Virus de l'Immuno déficience Humaine

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution du niveau des indicateurs 1.2.1 et 1.2.2 de la cible 1.2	9
Figure 2 : Evolution du niveau des indicateurs 2.1.2 et 2.1.3 de la cible 2.1	10
Figure 3 : Evolution du niveau des indicateurs 2.2.1 et 2.2.2 de la cible 2.2	11
Figure 4 : Evolution du niveau de l'indicateur 2.3.1 de la cible 2.3.....	12
Figure 5 : Evolution du niveau des indicateurs 3.4.2, 3.4.3, 3.4.4 et 3.4.5 de la cible 3.4	14
Figure 6 : Evolution du niveau des indicateurs 4.1.5, 4.1.6 et 4.1.8 de la cible 4.1	15
Figure 7 : Evolution du niveau des indicateurs 4.1.7, 4.1.9, 4.1.10 et 4.1.11 de la cible 4.1	16
Figure 8 : Evolution du niveau des indicateurs 4.5.1, 4.5.2 et 4.5.5 de la cible 4.5	17
Figure 9 : Evolution du niveau des indicateurs 5.1.2 et 5.1.5 de la cible 5.1	18
Figure 10 : Evolution du niveau des indicateurs 6.1.2 ; 6.1.3 et 6.5.1 des cibles 6.1 et 6.5	20
Figure 11 : Evolution du niveau des indicateurs 7.1.1 et 7.1.2 de la cible 7.1	21
Figure 12 : Evolution du niveau des indicateurs 8.5.2 et 8.5.3 de la cible 8.5	22
Figure 13 : Evolution du niveau des indicateurs 9.1.2 à 9.1.6 de la cible 9.1	24
Figure 14 : Evolution du niveau des indicateurs 9.1.13 à 9.1.14 de la cible 9.1	25
Figure 15 : Evolution du niveau des indicateurs 9.2.1 et 9.2.2 de la cible 9.2	25
Figure 16 : Evolution du niveau des indicateurs de la cible 16.3	27

INTRODUCTION

1. L'année 2018 marque la troisième année de la mise œuvre de l'Agenda 2030 adopté en septembre 2015. Depuis lors le Bénin s'est activé à déployer les efforts nécessaires pour atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui sont au cœur de cet agenda 2030. Après la première expérience de suivi au titre de l'année 2017, le présent rapport rend compte des progrès accomplis vers l'atteinte des ODD ainsi que les interventions réalisées au titre de l'année 2018. Contrairement au rapport de suivi de l'année 2017, ce rapport s'est intéressé au suivi de l'évolution des indicateurs des cibles prioritaires des ODD.
2. Par ailleurs, ce rapport fait suite au processus d'évaluation des besoins pour la réalisation des ODD à l'horizon 2030. L'un des défis pour l'atteinte des cibles prioritaires ODD est donc la mobilisation des ressources minimales nécessaires pour la mise en œuvre des packages d'actions prioritaires identifiées au cours du processus du costing des ODD. ce qui permettrait d'atteindre les niveaux espérés des indicateurs ODD associées à chacune de ces actions prioritaires.
3. Le présent rapport qui se veut un instrument pour objectif de faciliter le suivi opérationnel des ODD au Bénin et d'aide à la prise de décision pour booster les efforts consentis par l'Etat vers l'accélération de l'atteinte des ODD est structuré autour de : i) la méthodologie générale adoptée ; ii) les progrès accomplis vers l'atteinte des cibles prioritaires des ODD ; iii) les difficultés rencontrées et défis majeurs liés au suivi-évaluation et au financement de la mise en œuvre des ODD et les propositions de recommandations.

I. METHODOLOGIE GENERALE

4. La démarche méthodologique adoptée pour l'élaboration du rapport de suivi au titre de l'année 2018 repose sur une approche participative ayant étroitement associé tous les départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre des ODD au plan national. Cette démarche méthodologique est structurée en trois grandes étapes à savoir : i) la collecte et l'analyse des informations sur les indicateurs des cibles prioritaires des ODD ; ii) la collecte et l'analyse des informations sur les interventions programmées et réalisées par les ministères et iii) l'élaboration du rapport.
5. La Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD), en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) a conçu dans un premier temps, un canevas pour la collecte d'informations sur les indicateurs des cibles prioritaires des ODD. Les informations demandées concernent, entre autres, le niveau de production des indicateurs et les valeurs récentes desdits indicateurs. Ces informations collectées ont ensuite été synthétisées et analysées afin de faire un résumé sur l'état de l'indicateur et les chances de l'atteindre l'horizon 2030.
6. De même, un second canevas a été conçu par la DGCS-ODD pour collecter les informations sur les interventions réalisées par les ministères au titre de l'année 2018. Une fois les informations collectées, il a été question de les rassembler selon chaque cadre thématique à savoir : social, économique, environnemental et institutionnel. Le point des interventions ODD par ministère a été fait et les relances effectuées par courrier électronique et par téléphone ont permis d'améliorer le taux de complétude des données collectées.
7. Par suite, les différentes informations collectées ont été analysées et synthétisées. Ce qui a permis de rédiger le présent rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD.
8. Par ailleurs, dans le cadre de cette revue, le choix effectué est de prioriser la qualité des interventions en faveur des ODD que la quantité (taux d'exécution). Aussi, l'analyse des interventions en faveur des cibles prioritaires est-elle faite en considérant les cibles

qui sont plus concernées par lesdites interventions. Ce qui n'exclut pas que chacune des interventions en faveur des ODD pourrait impacter d'autres cibles prioritaires ODD.

9. Par ailleurs, afin de mieux apprécier le niveau des indicateurs des cibles prioritaires ODD, il a été question d'attribuer à chaque indicateur, si possible, l'un des quatre symboles météorologiques ci-après qui donnent une première impression de leur évolution. La manière dont les symboles sont affectés à un indicateur particulier dépend de la formulation de sa valeur cible.
10. Dans la plupart des cas, un indicateur est censé atteindre une valeur cible absolue ou relative pour une année cible (par exemple, l'indicateur 1.2.1 relatif au taux de pauvreté). Dans le cas d'une telle formulation cible, la variation annuelle moyenne sur les cinq dernières années est calculée au moyen des six derniers points de données.
11. Cette valeur est supposée pour le développement annuel futur jusqu'à l'année cible. Sur la base de cette évolution, une valeur cible hypothétique est calculée et comparée à la valeur cible prédéfinie de l'indicateur. Sur la base de la différence résultante entre ces deux valeurs, les indicateurs se voient attribuer l'un des symboles suivants:



Si le développement se poursuit, l'écart par rapport à la valeur cible sera inférieur à 5% de la différence entre la valeur cible et la valeur actuelle ;



Si la tendance se maintient, l'indicateur manquera vraisemblablement d'au moins 5% et au plus 20% de la différence entre la valeur cible et la valeur actuelle ;



L'indicateur évolue dans la bonne direction, mais si la tendance continue, la valeur cible sera manquée de plus de 20% d'ici l'année cible ;



L'indicateur ne se développe pas dans la bonne direction et, par conséquent, l'écart avec la valeur cible se creuse.

12. Si les données ne sont pas disponibles pour chaque année, les six derniers moments pour lesquels des données fiables sont disponibles sont utilisés pour calculer la variation moyenne. Dans le cas de moins de quatre points appropriés et disponibles dans le temps, il n'y aura pas de calcul.
13. Si la cible n'est pas une valeur exacte, mais un intervalle cible prédéfini, la plus faible des cibles, apparaissant dans l'intervalle cible, est adoptée. Si plusieurs valeurs cibles

sont prédéfinies pour un indicateur, qui doivent être atteintes au cours d'années variables, le statut est déterminé en utilisant respectivement l'année cible suivante.

14. Sur la base de cette systématique, deux cas particuliers pourraient être traités. Si une valeur cible ou un seuil ne doit pas être atteint à l'avenir, mais chaque année, deux informations sont combinées pour l'évaluation: la dernière valeur atteinte et la variation moyenne des cinq dernières années. Si une valeur cible ou une valeur encore meilleure a été atteinte au cours de la dernière année et que la tendance moyenne n'indique pas un développement dans la mauvaise direction, un soleil est représenté.
15. Si une valeur cible ou une valeur encore meilleure a été atteinte au cours de la dernière année, mais que la tendance moyenne indique un développement dans la mauvaise direction, on voit un soleil qui est cependant partiellement caché par un nuage. Si la valeur cible n'a pas été atteinte, mais que le développement moyen va dans la bonne direction, seul un nuage est représenté. Si la valeur cible est manquée et que l'indicateur s'est développé dans la mauvaise direction en moyenne des changements récents, un orage est illustré. Cette procédure est également utilisée si un indicateur est censé atteindre une valeur cible concrète pour une année cible précise, mais a déjà atteint l'objectif, car la procédure standard ne peut pas fournir de déclarations fiables concernant le développement.
16. Dans le cas où seule la direction du développement voulu est donnée pour un indicateur, mais pas une valeur cible concrète, deux informations sont combinées pour l'évaluation: la variation moyenne des cinq dernières années ainsi que de manière subordonnée le dernier changement annuel. Si la moyenne et le dernier changement annuel sont tous deux dans la bonne direction, le symbole affiché est un soleil. Si le développement moyen va dans la bonne direction, mais que l'année dernière a été marquée par une tendance à la mauvaise direction ou qu'il n'y a pas eu de changement du tout, le soleil est complété par un nuage. Inversement, si la valeur moyenne pointe dans la mauvaise direction ou stagne, mais que la dernière année apparaît comme un tournant dans la direction souhaitée, un nuage est représenté. Lorsque ni la valeur moyenne ni le dernier changement ne se développent dans la bonne direction, le symbole affiché est un orage.

17. Si plusieurs cibles sont définies pour un indicateur, qui doivent être atteintes en même temps, le développement est évalué pour chaque cible. L'évaluation individuelle la plus négative est alors décisive pour le symbole météo affecté à l'indicateur.

II. PROGRES ACCOMPLIS VERS L'ATTEINTE DES CIBLES PRIORITAIRES DES ODD

18. Ce chapitre fait le point de la mise en œuvre des ODD au titre de l'année 2018. Il a été question de mettre en exergue la dynamique d'évolution des indicateurs des cibles prioritaires ODD ainsi que les interventions clés réalisées en faveur desdites cibles suivies de leur taux d'exécution financière base engagement.

19. Globalement, l'analyse de l'exécution financière des Ministères ayant transmis les informations sur leurs interventions ODD (excepté les ministères en charge de la Santé, du Cadre de Vie et de la Fonction Publique, de l'Intérieur, de la Décentralisation et des Affaires Etrangères) fait ressortir qu'un montant total de 313.793,52 millions FCFA a été engagé au titre de l'année 2018, sur une dotation budgétaire de 959.658,59 millions FCFA prévue pour l'année 2018 ; soit un taux d'exécution financière d'environ 32,70% base engagement.

20. La période sous revue est caractérisée, pour l'ensemble des ministères sectoriels pour lesquels les informations sont disponibles, par la réalisation d'un certain nombre de tâches administratives. En ce qui concerne les réalisations phares, elles ont été effectuées et sont consignées dans les sections suivantes. De plus, les analyses seront présentées par ODD et selon cibles prioritaires auxquelles les actions programmées des ministères sectoriels concourent à la mise en œuvre.

Tableau 1 : Synthèse des taux d'exécution financière des interventions ODD au titre de l'année 2018 par Ministère

ODD/MINISTERE		Montant (en millions de FCFA)		Taux d'Exécution Financière (TEF) (%)
		Montant programmé	Montant engagé	Base engagement
ODD 1	MASMF	349,475	91,2	26,10%
TOTAL ODD 1		349,48	91,2	26,10%
ODD 2	MAEP	84438,24	23854,21	28,25%
TOTAL ODD 2		84 438,24	23 854,21	28,25%
ODD 3	MTCS	3 502,80	654,5	18,69%
TOTAL ODD 3		3 502,80	654,50	18,69%
ODD 4	MEMP	25462,18	8089,94	31,77%

ODD/MINISTERE		Montant (en millions de FCFA)		Taux d'Exécution Financière (TEF) (%)
		Montant programmé	Montant engagé	Base engagement
	MESTFP	9 746,85	4 430,09	45,45%
	MESRS	18830,29	2108,59	11,20%
	MTCS	3 029,68	210	6,93%
TOTAL ODD 4		57 069,01	14 838,62	26,00%
ODD 5	MASMF	4304	123,06	2,86%
TOTAL ODD 5		4304	123,06	2,86%
ODD 6	MEM	22 510,11	6 379,85	28,34%
TOTAL ODD 6		22 510	6 380	28,34%
ODD 7	ME	51 891,73	14 324,04	27,60%
TOTAL ODD 7		51 891,73	14 324,04	27,60%
ODD 8	MPMPE	11287,42	6898,88	61,12%
	MASMF	8314,00	0,00	0,00%
	MTCS	1363,68	0	0,00%
TOTAL ODD 8		20965,10	6898,88	32,91%
ODD 9	MIT	643518,64	243725,72	37,87%
	MENC	46750	0	0,00%
	MIC	105,7	0	0,00%
	MESRS	540,53	177,24	32,79%
TOTAL ODD 9		690914,87	243902,96	35,30%
ODD16	MASMF	36	0	0,00%
	MDN	16591,258	635,843	3,83%
	MJL	7086	2090,36	29,50%
TOTAL ODD 16		23713,258	2726,203	11,50%
Total		959 658,59	313 793,52	32,70%

Source : DPP/Ministères sectoriels, DGCS-ODD, 2018

2.1.Niveau de réalisation des interventions en faveur des ODD

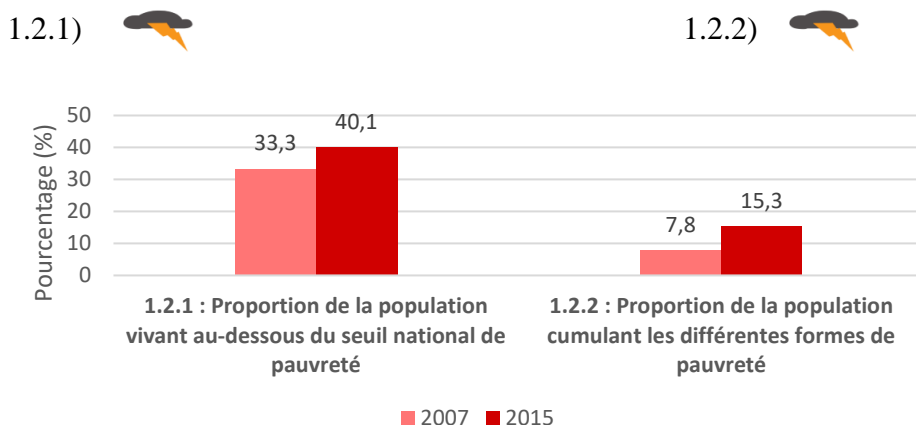
21. Cette section rend compte du point de l'exécution des actions réalisées contribuant à la mise en œuvre des cibles prioritaires des ODD.



ODD 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

22. Au titre de l'année 2018, les interventions relatives à l'ODD 1 provenant exclusivement du Ministère des Affaires Sociales et de la Micro finance (MASMF) ont enregistré un taux d'exécution financière de 26,10% base engagement.
23. Les actions réalisées par le MASMF contribuent notamment à la mise en œuvre de la cible prioritaire 1.3 de l'ODD 1 relative à la « mise en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des sociale de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient ».
24. Les interventions réalisées par ce ministère concernent notamment l'inscription de vingt (20) Personnes Handicapées dans les écoles de formation professionnelle, la remise d'appui financier à 130 étudiants handicapés non boursiers et non secourus et l'octroi des matériels et enveloppes financières à 40 Personnes Handicapées formées pour leur installation en cours de réalisation. D'autres sont interventions envisagées sont en cours de démarrage à savoir : (i) l'appui à 25 triplés, quadruplés et plus, (ii) l'appui à 50 cas sociaux en fin d'apprentissage en matériels essentiels pour leur première installation et à la formation professionnelle de 14 jeunes cas sociaux, (iii) l'appui à 5 communautés sinistrées et aux personnes en difficultés et (iv) l'accompagnement du traitement chirurgical et /ou appareillage au profit de 15 Personnes Handicapées et Octroi d'aide techniques à 209 Personnes Handicapées (PH) pour leur mobilité.
25. Par ailleurs, la figure ci-après résumant la situation des deux indicateurs de l'ODD 1 pour lesquelles les informations sont disponibles montre que beaucoup d'efforts restent encore à mener. En effet, comme le montre le symbole météorologique « orage » attribué aux deux indicateurs, si rien n'est fait pour évincer la tendance actuelle le Bénin s'éloignera de plus en plus des valeurs cibles desdits indicateurs à l'horizon 2030.

Figure 1 : Evolution du niveau des indicateurs 1.2.1 et 1.2.2 de la cible 1.2



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE, 2018



ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

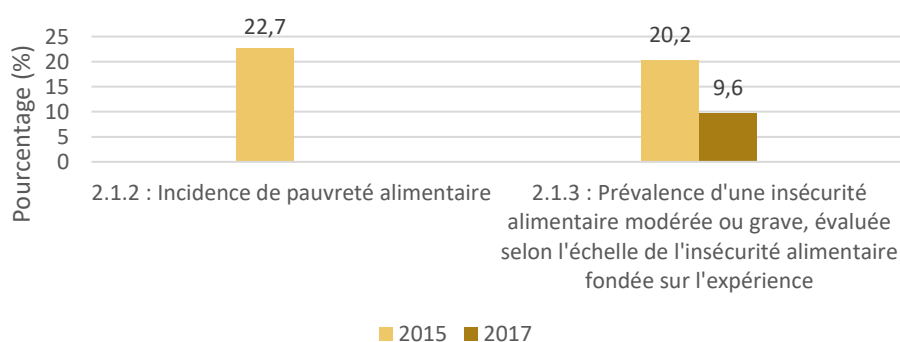
26. Le taux d'exécution financière, base engagement, des interventions prévues en faveur de l'ODD 2 est de 28,25% au titre de l'année 2018. Ce niveau de réalisation financière est essentiellement tiré par celui du Ministère en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.
27. Les interventions programmées et réalisées par ce ministère sont en lien avec les trois cibles prioritaires de l'ODD 2 à savoir : **2.1** (D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante) ; **2.2** (D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées) et **2.3** (d'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité

d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles).

28. Dans le cadre du développement des infrastructures adéquates pour le stockage, la conservation, la transformation et la mise en marché au profit des Hommes et des Femmes, les interventions réalisées par ce ministère, en lien avec la cible prioritaire 2.1 relative à la sécurité alimentaire concerne, entre autres : le suivi de l'exécution des travaux (i) de construction et d'équipement de l'abattoir de Cotonou (bâtiment gros bétail : 80%), (ii) d'achèvement de la construction des aires d'abattage et (iii) d'achèvement de la réhabilitation de 02 retenues d'eau restantes dans les communes de Gogounou et de Kandi. De même, des séances d'échanges ont été organisées avec le conseil communal de Dogbo, les maraichers sur les sites et les représentants des OP maraichers pour analyser la question de marché et développer les stratégies d'approche pour une meilleur mise en marché des produits maraichers en général.

29. Toutes ces actions sont menées dans le but d'améliorer les indicateurs en lien avec la cible 2.1 dont deux indicateurs sont mis en exergue sur la figure 2 ci-dessous. On peut donc constater une amélioration de l'indicateur 2.1.3 relatif à la prévalence de l'insécurité alimentaire de 2015 à 2017 passant de 20,2% à 9,6%. Cependant, le symbole météorologique « nuage » attribué indique que l'indicateur évolue dans la bonne direction, mais si la tendance continue, la valeur cible sera manquée de plus de 20% d'ici l'année cible.

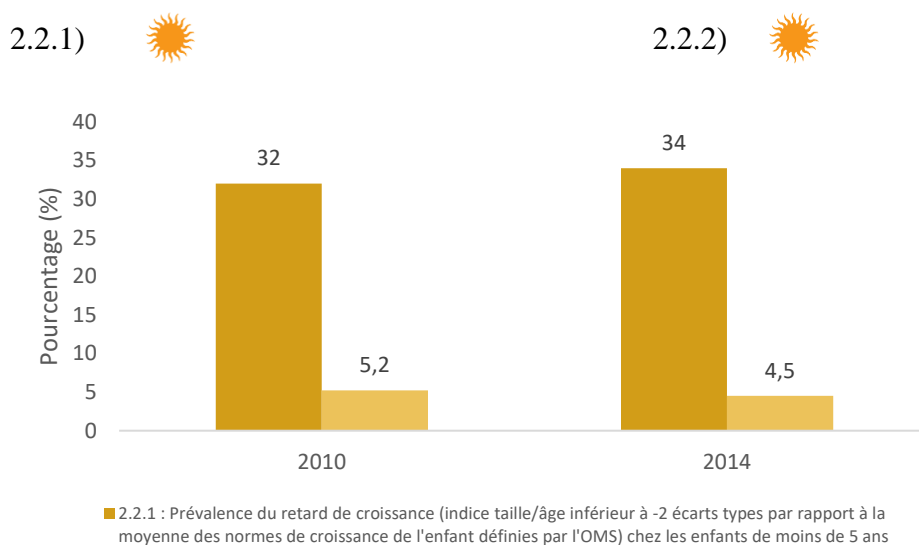
Figure 2 : Evolution du niveau des indicateurs 2.1.2 et 2.1.3 de la cible 2.1
2.1.3) ☁



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE, 2018

30. Les interventions du MAEP en faveur de la cible 2.2 relative à la malnutrition a rapport avec l'amélioration du statut nutritionnel des groupes cibles notamment : les filles adolescentes, les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les enfants de moins de 5 ans passant par l'organisation de l'atelier de définition du paquet d'intervention des activités de nutrition, l'élaboration d'un répertoire d'écoles à risque de malnutrition est disponible, l'organisation des séances de dépistage des enfants malnutris, la multiplication des boutures de la patate douce à chaire orange et l'organisation des séances de plaidoyer à l'endroit des conseils communaux pour l'intégration des activités sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les plans annuels d'investissement. Autant d'actions pour améliorer les niveaux des indicateurs de cette cible dont les cibles à l'horizon 2030 pourraient être atteintes avec les tendances actuelles comme le montre le signe météorologique « soleil ».

Figure 3 : Evolution du niveau des indicateurs 2.2.1 et 2.2.2 de la cible 2.2

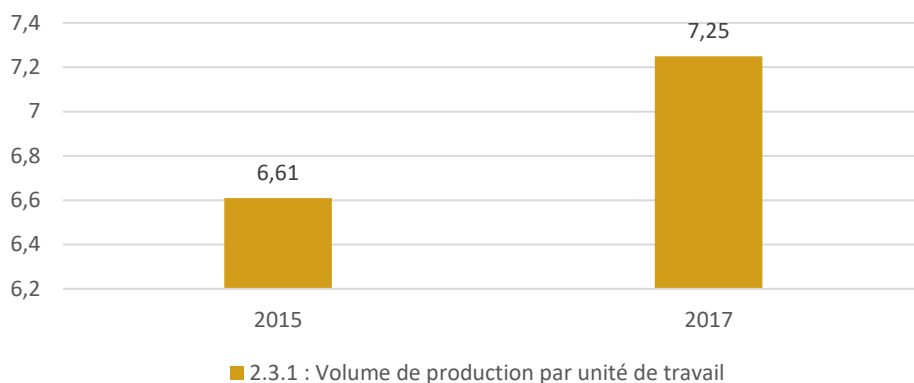


Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE, 2018

31. Les interventions du MAEP en lien avec la cible 2.3 concernent, entre autres : l'acquisition et la distribution de 6 990 kg de semences de plantes améliorantes (Pois d'angole, Mucuna et Aeschynomène) et de 18 000 plants aux agriculteurs par le projet, la réception de 1 175 Kg de semences certifiées de maïs, de même qu'une série de

formation pour l'amélioration des connaissances professionnelles dans les filières riz, soja, anacarde et karité et l'aménagement de 7,38 ha sur 15,42 ha de jardins maraîchers au niveau des villages d'Anavié (2,56 ha), Houngo (1,57 ha) et Dohinonko (3,25 ha) dans la Commune de Tori-Bossito. Par ailleurs, le niveau de l'indicateur 2.3.1 relatif au volume de production par unité de travail s'est amélioré de 2015 à 2017.

Figure 4 : Evolution du niveau de l'indicateur 2.3.1 de la cible 2.3



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE, 2018



ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

32. Etant donné que les informations financières sur les interventions en faveur de l'ODD 3 prévues par le Ministère de la Santé ne sont pas encore disponibles, seules les réalisations de ce ministère ont été énumérées ici. Cependant, les interventions du Ministère en charge du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS) de ce ministère en faveur de l'ODD 3 ont enregistré un taux d'exécution financière de 18,69% base engagement.

33. Les actions réalisées par le Ministère de la Santé (MS) contribuent notamment à quatre (04) cibles prioritaires de l'ODD3 sur cinq. Pour la cible 3.1 relative à la réduction de la mortalité maternelle, ces actions concernent : l'acquisition du Kit de pose de Dispositif Intra Utérin du Post partum (PPDIU) ; l'acquisition des Produits contraceptifs

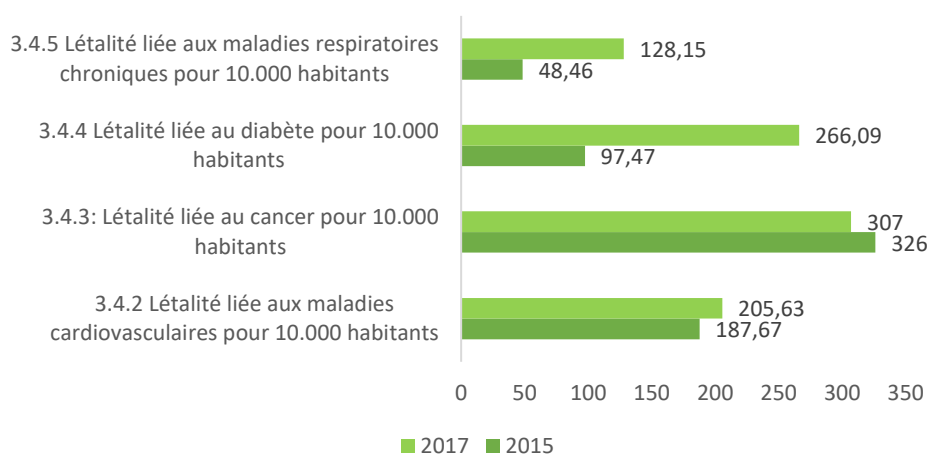
(Jadelle, Dépoprovera, Implanon et Sayana press et Norlevo) ; le suivi des prestataires formés sur la CPN/PTME/GATPA dans 6 ZS et l'élaboration du manuel de procédure de gestion du PAASR. Pour ce qui est de la cible 3.2 relative à la réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, le Ministère de la Santé a : acquis des matériels anthropométriques pour la qualité de la prise en charge des malnutris dans les CNT et CNA ; suivi de la mise en œuvre du Plan Intégré de Communication pour la survie de la mère du nouveau-né et de l'enfant dans 2 ZS ; acquis des vaccins traditionnels et sous utilisés (BCG, Polio, VAR, VAT et VAA), les nouveaux vaccins (PCV13 et Penta) et des matériels d'injection pour les formations sanitaires ; organisé des passages des Activités de Vaccination Supplémentaires (JNV, CARR, etc) ; acquis 40.000 Moustiquaires Imprégnées à l'Insecticide à longue Durée d'action (MIILD) ; et suivi de la distribution des ILP (CTA, TDR, ASAQ, SP), gants, boîtes de sécurité dans les CAME.

34. Par ailleurs, le MS a aussi réalisé des actions adressant les cibles 3.3 et 3.7 relatives respectivement à « la lutte contre les maladies transmissibles » et « la santé sexuelle et procréative ». Les actions réalisées adressant la cible 3.3 sont relatives à : l'organisation d'une Campagne de dépistages en milieu scolaire, universitaire et chez les jeunes déscolarisés dans tous les départements ; l'acquisition des ARV, médicaments IO et réactifs sur financement Fonds Mondial ; l'approvisionnement des laboratoires du réseau en matériels, réactifs et consommables pour le diagnostic de la tuberculose et la supervision des acteurs intervenants dans la lutte contre les MTN (oncho, filarioses lymphatique, schistosomoses, géohelminthiases, THA, ver de Guinée, etc...). Enfin, les actions réalisées adressant la cible 3.7 concernent : la réalisation de deux séances de sensibilisation/communication sur la PF en lien avec les ODD pour les leaders religieux des départements du Mono/Couffo et Zou/Collines et la réalisation de deux (02) missions de suivi de l'introduction de Sayana Press dans les centres de santé et la communauté des zones sanitaires pilotes.

35. Les actions réalisées par le MTCS contribuent notamment à la mise en œuvre de la cible prioritaire 3.4 de l'ODD 3 relative à la « réduction d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et le bien-être ».

36. Les interventions réalisées par ce ministère concernant notamment l'organisation des activités de sport d'entretien dans les Communes dans tous les départements, l'appui à l'organisation des tournois inter-Classes Sportives dans tous les départements, l'organisation du festival national du Sport Féminin (Football, Basketball, Handball, Volleyball, Athlétisme, Arts martiaux, Natation) et du tournoi national des Centres de Formation Sportive (TCFS), l'aménagement des aires de jeux dans le cadre des classes sportives, le soutien à l'organisation des tournois de vacances dans tous les départements (FNDAJSL) et la subvention à la participation des associations sportives aux "Tournois inter-Communes" (FNDAJSL).

Figure 5 : Evolution du niveau des indicateurs 3.4.2, 3.4.3, 3.4.4 et 3.4.5 de la cible 3.4



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/DPP/MS, 2018



ODD 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

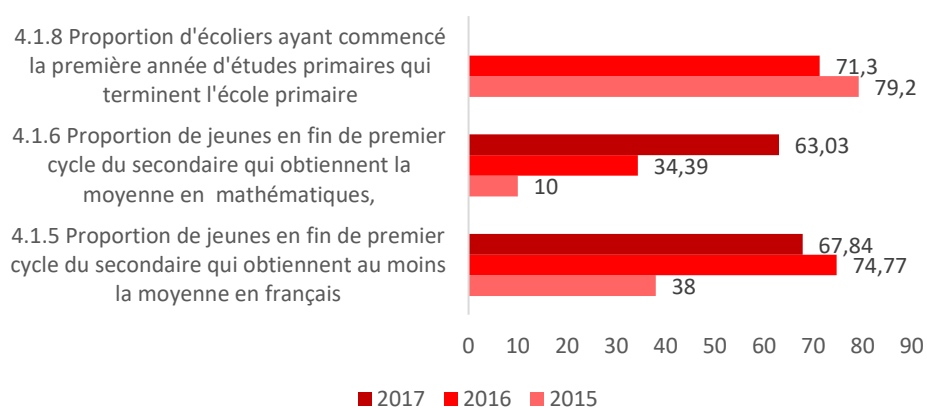
37. Le taux d'exécution financière des interventions prévues pour la réalisation de l'ODD 4 est de 26% base engagement au titre de l'année 2018. Ce niveau de réalisation financière est essentiellement tiré par celui du Ministère en charge de l'Enseignement Secondaire s'élevant à 45,45%. Les niveaux de réalisation financière des trois autres ministères à savoir le Ministère en charge des Enseignements Maternel et primaire, le

Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et le Ministère en charge des Sports, s'établissent à 31,77%, 11,20% et à 6,93% respectivement au titre de l'année 2018.

38. Les actions réalisées par ces trois ministères sont en lien avec les trois cibles prioritaires de l'ODD 4 à savoir : **4.1** (D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile) ; **4.4** (D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat) et **4.5** (D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle).

39. Les interventions de ces ministères en lien avec la cible 4.1 concerne notamment les transferts de fonds aux écoles dans le cadre de la gratuité de l'école primaire et de la mise en œuvre de la mesure d'exonération des élèves filles du 1er cycle de l'ESG des frais d'inscription et les transfert des ressources aux Communes pour la construction et l'équipement de salles de classe. Ces interventions devraient donc contribuer à l'amélioration des niveaux des indicateurs de la cible 4.1 mis en exergue au niveau de la figure ci-dessous.

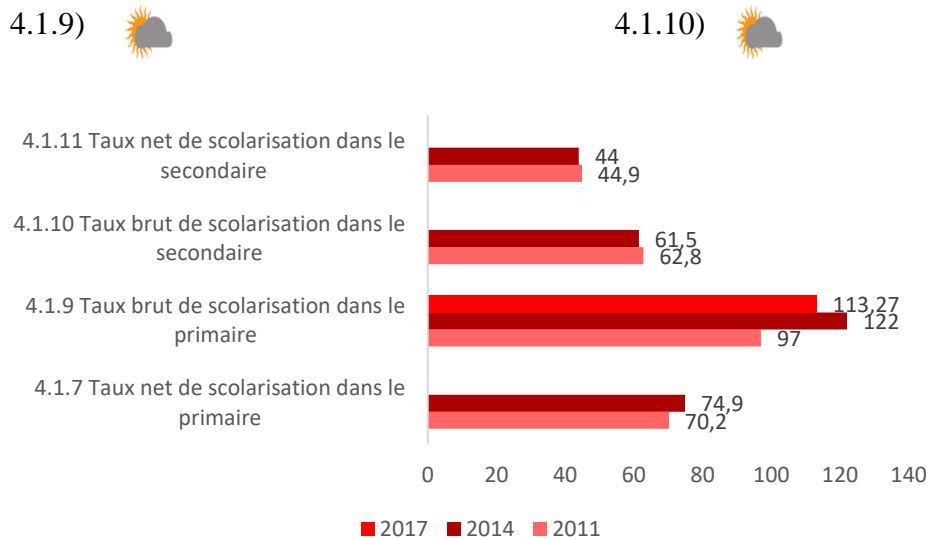
Figure 6 : Evolution du niveau des indicateurs 4.1.5, 4.1.6 et 4.1.8 de la cible 4.1



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/DPP/MEMP, 2018

40. Pour ce qui concerne les taux bruts de scolarisation dans le primaire et le secondaire, on constate que ces deux indicateurs évoluent dans la bonne direction mais de façon erratique. Ce qui pourrait amener le pays à rater le rendez-vous à l'horizon 2030 si des dispositions adéquates ne sont pas prises pour ajuster l'évolution de ces indicateurs vers leur valeur cible.

Figure 7 : Evolution du niveau des indicateurs 4.1.7, 4.1.9, 4.1.10 et 4.1.11 de la cible 4.1



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE et DPP/MEMP/MESTFP, 2018

41. En outre, les interventions en faveur de la cible 4.4 réalisées par ces ministères concernent notamment l'acquisition des matériels pédagogiques au profit des établissements d'ESG, le démarrage de la mise en œuvre des activités du Projet de Développement de l'Enseignement Technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle et l'appui au fonctionnement des Instituts Universitaires d'Enseignement professionnel de Djougou et de Chaourou. D'autres interventions devant faciliter la mise en œuvre de cet ODD 4 ont été menées à savoir : le paiement des bourses d'enseignement universitaires en Afrique, hors d'Afrique et le paiement des bourses d'excellence à l'étranger.

42. Par ailleurs, les interventions en faveur de la cible 4.5 ont notamment rapport avec la prise en charge adéquate des élèves indigents ou en situation de vulnérabilité psychosociale dans le cadre du renforcement de la protection des élèves et contribution à la promotion du service social. Les efforts continus en lien avec la cible 4.5 devraient



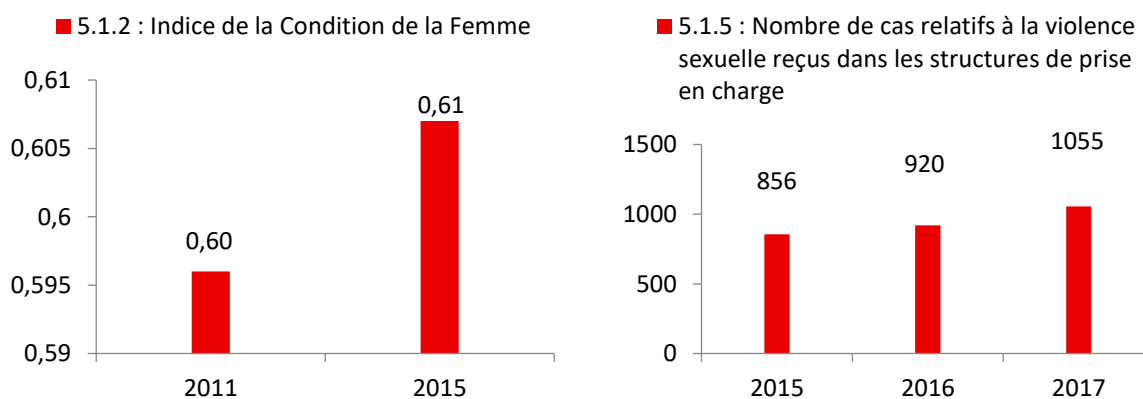
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

43. Le taux d'exécution financière des interventions prévues pour la réalisation de l'ODD 5 est 2,86%. Seules les interventions du Ministère en charge des Affaires Sociales (MASMF) ont contribué à cet taux d'exécution financière base engagement.

44. Au titre de l'année 2018, les actions réalisées par le MASMF sont en lien avec les cibles 5.1 (Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles) et 5.5 (Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique) concernent : l'organisation de la Journée Internationale de la Femme, la dissémination des résultats de l'étude sur la persistance des Mutilations Génitales Féminines (MGF), de l'étude sur le Mariage précoce et abus sexuels dans les communes concernées, la mise en œuvre du Projet d'Autonomisation Economique des Femmes et Promotion du Genre et la mise en place des lignes de crédits MCPP financées par les bailleurs.

45. Ces interventions contribuent à améliorer les niveaux des indicateurs en lien avec ces deux cibles. Les indicateurs 5.1.2 et 5.1.5 mis en exergue dans la figure ci-dessous en rapport avec la cible 5.1 ont tous connu une amélioration.

Figure 9 : Evolution du niveau des indicateurs 5.1.2 et 5.1.5 de la cible 5.1



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE et DPP/MASMF, 2018



Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

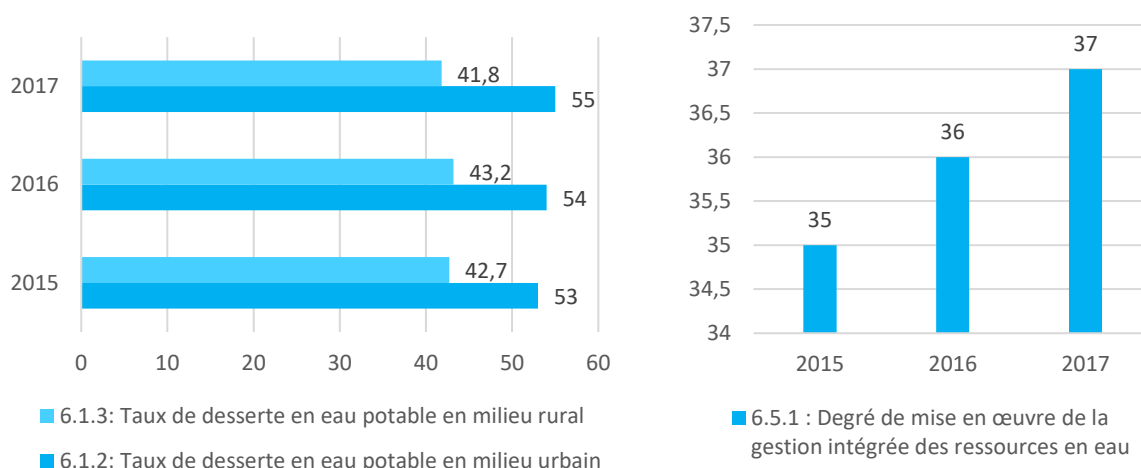
46. Les ressources financières affectées aux interventions en faveur de l'ODD 6 ont été engagées à 28,34%. Les interventions exécutées au niveau de cet ODD ne relèvent que du Ministère de l'Eau et des Mines (MEM). Au titre de l'année 2018, les actions réalisées par le MEM pour cet ODD concourent à la mise en œuvre de toutes les cibles prioritaires de cet ODD (6.1 ; 6.2 ; 6.4 et 6.5). En dehors des transferts de ressources pour la réalisation des ouvrages hydrauliques par les Communes et pour les Activités d'Intermédiation Sociale (ImS) dans 75 Communes, la majorité de ces actions concernent essentiellement l'exécution des tâches à caractère administratif en lien avec les activités programmées à savoir :

- l'amélioration de l'accès des couches défavorisées de la population urbaine et périurbaine à l'eau par les branchements à coûts réduits ;
- la réduction des pertes d'eau et d'amélioration de la vulnérabilité des systèmes d'Alimentation en Eau Potable de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations ;
- le renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou, de Parakou, d'Abomey-Calavi et ses environs, du centre secondaire de Djougou et des localités de Savè, Tchaourou et Tanguiéta ;
- la réhabilitation des ouvrages hydrauliques en milieu rural et semi-urbain dans les (11) départements autre que celui du Littoral ;
- le Programme OMIDELTA ;
- le Projet d'Eau Potable en Milieu Rural et Assainissement en Milieu Urbain (PEPRAU) ;
- l'amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 69 villages du Bénin ;
- le Programme Economique Régional/Hydraulique Villageoise BID/UEMOA Phase II ;
- le Projet de construction d'une station de traitement de boues de vidange à Abomey-Calavi ;
- le Projet de Développement des Infrastructures Socio-Economiques et de Sécurité Alimentaire dans le Bassin du Niger (PDISSA) ;

- le Projet de Développement des Infrastructures Hydrauliques Multifonctions et gestion durable des ressources en eau.

47. En ce qui concerne les indicateurs en lien avec cet ODD que ces interventions doivent contribuer à l'amélioration, le taux de desserte en eau potable en milieu urbain a connu une lente progression d'un point par an en passant de 53% en 2015 à 54% en 2016 et puis à 55% en 2017. Quant au taux de desserte en eau potable en milieu rural, il a connu une tendance inverse et a très peu varié sur la même période. Ce taux est donc passé de 42,7% en 2015 à 42,3% en 2016 avant d'atteindre 41,8% en 2017.

Figure 10 : Evolution du niveau des indicateurs 6.1.2 ; 6.1.3 et 6.5.1 des cibles 6.1 et 6.5



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD et DPP/MEM, 2018



ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

48. Au titre de l'année 2018, les interventions prévues pour accélérer l'atteinte de l'ODD 7 ont enregistré un taux d'exécution financière de 27,60%.

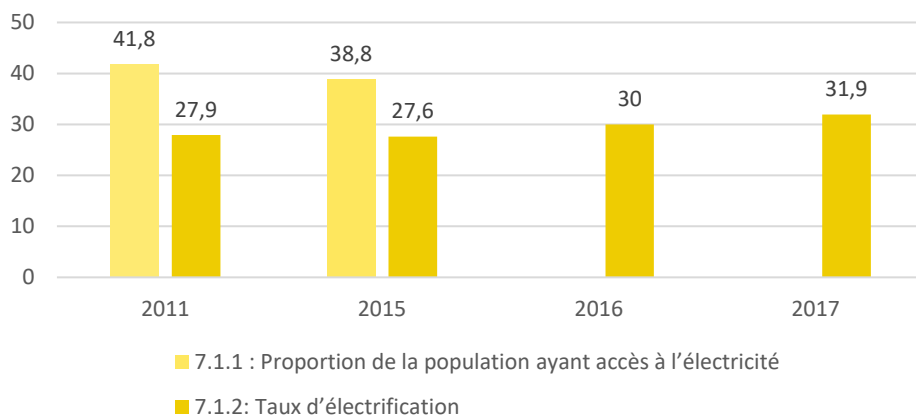
49. Les actions réalisées par le Ministère de l'Énergie (ME) qui est le seul ministère intervenant au niveau de cet ODD sont, entre autres : la poursuite des travaux de réhabilitation des centrales de Porto-Novo, Natitingou et de Parakou, le démarrage de la réalisation de 300 ha de plantations sur 04 sites pour l'approvisionnement en bois-énergie dans les communes d'intervention du Projet PANA Bénin, la construction de

réseau électrique au niveau des localités de Bérubouay et Gounarou, la poursuite et achèvement des travaux d'électrification des 67 localités rurales du Bénin (BIDC 2) dont les réceptions provisoires sont prononcées.

50. Ces actions contribueront à l'amélioration du niveau des indicateurs de la cible 7.1 dont le taux d'électrification qui a connu une progression depuis 2011. Cependant, l'on devrait accélérer le rythme de progression au risque de manquer de la cible 2030 si la tendance actuelle se poursuivait (symbole météorologique « nuage »).

Figure 11 : Evolution du niveau des indicateurs 7.1.1 et 7.1.2 de la cible 7.1

7.1.2) ☁



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE et DPP/ME, 2018



ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

51. Au titre de l'année 2018, les interventions relatives à l'ODD 8 ont enregistré un taux d'exécution financière de 32,91%.

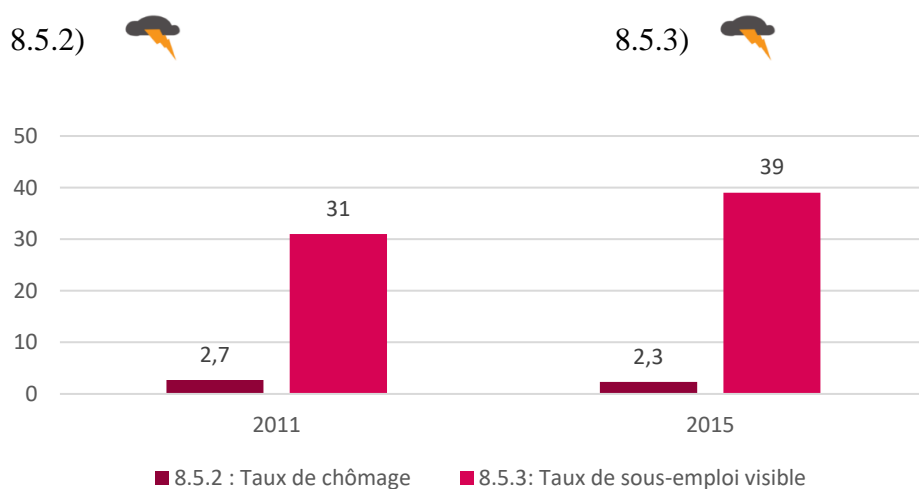
52. De façon spécifique, pour les ministères sectoriels intervenant au niveau de cet ODD, les taux d'exécution financière s'établissent à 61,12% 0% et à 0% respectivement pour

les Ministères en charge de l'Emploi, en charge des Affaires Sociales (MASMF) et le Ministère en charge du Tourisme, de la Culture et des Sports.

53. Les actions réalisées par ces ministères contribuent à la mise en œuvre de trois sur les quatre cibles prioritaires de l'ODD 8 à savoir : **8.3** (Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers), **8.5** (D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale) et **8.9** (élimination de l'épidémie du sida, de la tuberculose, du paludisme et autres maladies négligées).

54. Les interventions réalisées sont : notamment le renforcement des capacités de 500 maîtres artisans de divers métiers ; l'appui à la mise en place des services communaux d'emploi et la poursuite de la réalisation de l'inventaire général du patrimoine culturel. Il s'agit d'interventions parmi tant d'autres qui devraient permettre d'améliorer le niveau des indicateurs de l'ODD 8 notamment de la cible 8.5 relative au plein emploi. Il ressort de la lecture de la figure ci-après que ces indicateurs ont connu une amélioration mais qu'avec la tendance actuelle l'on s'écartera de la valeur cible dans le temps (symbole météorologique « orage »).

Figure 12 : Evolution du niveau des indicateurs 8.5.2 et 8.5.3 de la cible 8.5



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE, 2018



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

55. Le taux d'exécution financière des interventions prévues pour la réalisation de l'ODD 9 est 35,30%. De façon spécifique, pour les ministères sectoriels intervenant au niveau de cet ODD, les taux d'exécution financière s'établissent à 37,87%, à 0%, à 0% et à 32,79% respectivement pour le Ministère des Infrastructures et des Transports, le Ministère en charge de l'Economie Numérique, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, et le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur.
56. Au titre de l'année 2018, les actions réalisées par ces ministères sont en lien avec les trois cibles de l'ODD 9 à savoir : 9.1 (Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité), 9.2 (Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés) et 9.5 (Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030).
57. Ces actions concernent notamment : le démarrage de l'aménagement et du bitumage du second côté de la route RNIE1 (Cocodji)-Hèvié-Ouèdo-Calavi Kpota (21,20 km), la construction de BackBone Cotonou-Malanville, Bretelles en "aérien" : (Savalou-Dassa-Ouaké-Djougou-Nikki-Ndali-Kandi-Ségbana).
58. Ces réalisations contribuent à l'amélioration du niveau des indicateurs en lien avec cet ODD 9. En considérant les indicateurs de la cible 9.1 en lien avec les infrastructures de transport, on observe une bonne progression de ces derniers notamment le transport de

marchandises au port pour lequel la cible 2030 pourrait être atteinte. Ce qui n'est pas le cas de l'indicateur relatif au trafic fret aérien dont la valeur s'écartera de la valeur cible avec la tendance actuelle et l'indicateur relatif au trafic fret ferroviaire qui a connu une baisse de 2013 à 2014 (années pour lesquelles les informations sont disponibles).

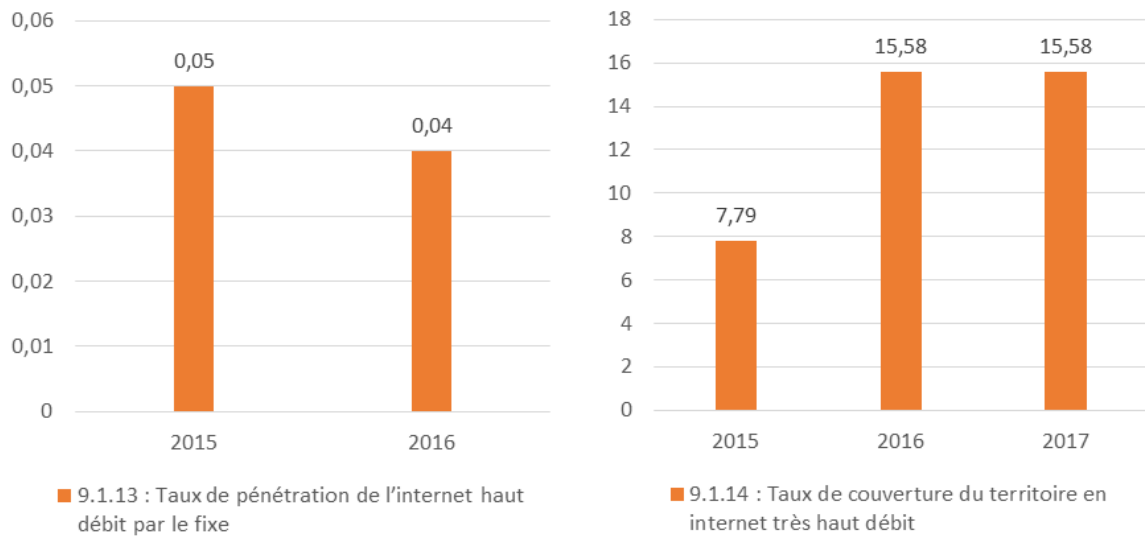
Figure 13 : Evolution du niveau des indicateurs 9.1.2 à 9.1.6 de la cible 9.1



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/DPP/MIT, 2018

59. De même, comme le montre la figure ci-après, la situation des indicateurs en lien avec le secteur numérique n'affiche pas de bons résultats et des efforts doivent être menés pour inverser la tendance actuelle afin d'être au rendez-vous à l'horizon 2030.

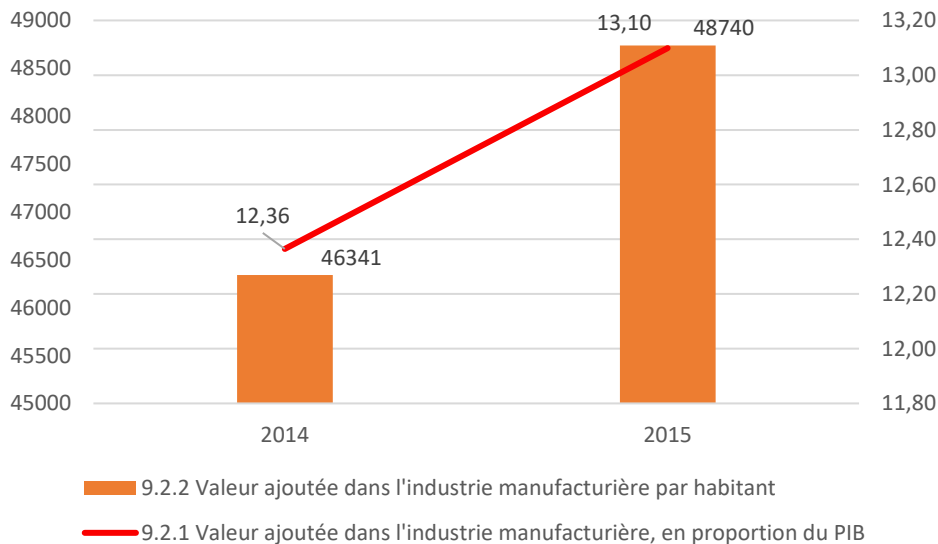
Figure 14 : Evolution du niveau des indicateurs 9.1.13 à 9.1.14 de la cible 9.1



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/DPP/MENC, 2018

60. Le constat est le même pour ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'industrie (9.2.1 et 9.2.2) bien que ces derniers aient connu des progrès de 2014 à 2015.

Figure 15 : Evolution du niveau des indicateurs 9.2.1 et 9.2.2 de la cible 9.2



Source : Revue des indicateurs, DGCS-ODD/INSAE, 2018



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

61. Le taux de réalisation financière des interventions prévues pour l'accélération de l'atteinte de l'ODD 16 est de 11,50%, base engagement, au titre de l'année 2018. Pour les ministères sectoriels intervenant au niveau de cet ODD notamment le Ministère en charge de la Justice (MJL), le Ministère de la Défense Nationale (MDN) et celui en charge des Affaires Sociales (MASMF), les taux de réalisation financière se sont établis, respectivement, à 29,50%, 3,83% et à 0%.
62. Les interventions programmées par ces ministères sont en lien avec les cibles prioritaires : 16.2 (Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants), 16.3 (Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité), 16.5 (Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes) et 16.6 (Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux).
63. Les interventions réalisées par le ministère de la Justice concernent, entre autres : la formation des officiers de justice et les greffiers sur leur rôle d'officier d'Etat civil, le démarrage de l'appui à la réalisation d'un programme de lutte contre la détention préventive abusive ; la vulgarisation et formation sur le guide légistique ; le démarrage des travaux de réalisation de poste d'eau autonome à la PC de Porto-Novo ; la conception et la mise à disposition des lits métalliques à la PC d'Abomey ; le démarrage des travaux d'équipement et d'installation des lampadaires solaires à la PC d'Akpro-Misséré ; l'acquisition et la mise à disposition de deux (02) fourgons au niveau des maisons d'arrêt de Lokossa et Porto Novo ; l'organisation des assises au niveau des cours d'appel; la réalisation des missions d'enquêtes, de contrôles et de vérification de l'inspection générale des Services Judiciaire au titre du 1er trimestre.

prioritaires ODD. La manière dont les symboles sont affectés à un indicateur particulier dépend de la formulation de sa valeur cible.

67. Dans la plupart des cas, un indicateur est censé atteindre une valeur cible absolue ou relative pour une année cible (par exemple, l'indicateur 1.2.1 relatif au taux de pauvreté). Dans le cas d'une telle formulation cible, la variation annuelle moyenne sur les cinq dernières années est calculée au moyen des six derniers points de données.

68. Cette valeur est supposée pour le développement annuel futur jusqu'à l'année cible. Sur la base de cette évolution, une valeur cible hypothétique est calculée et comparée à la valeur cible prédéfinie de l'indicateur. Sur la base de la différence résultante entre ces deux valeurs, les indicateurs se voient attribuer l'un des symboles suivants:



Si le développement se poursuit, l'écart par rapport à la valeur cible sera inférieur à 5% de la différence entre la valeur cible et la valeur actuelle ;



Si la tendance se maintient, l'indicateur manquera vraisemblablement d'au moins 5% et au plus 20% de la différence entre la valeur cible et la valeur actuelle ;



L'indicateur évolue dans la bonne direction, mais si la tendance continue, la valeur cible sera manquée de plus de 20% d'ici l'année cible ;



L'indicateur ne se développe pas dans la bonne direction et, par conséquent, l'écart avec la valeur cible se creuse.











69. Si les données ne sont pas disponibles pour chaque année, les six derniers moments pour lesquels des données fiables sont disponibles sont utilisés pour calculer la variation moyenne. Dans le cas de moins de quatre points appropriés et disponibles dans le temps, il n'y aura pas de calcul.














70. Si la cible n'est pas une valeur exacte, mais un intervalle cible prédéfini, la plus faible des cibles, apparaissant dans l'intervalle cible, est adoptée. Si plusieurs valeurs cibles sont prédéfinies pour un indicateur, qui doivent être atteintes au cours d'années variables, le statut est déterminé en utilisant respectivement l'année cible suivante.

71. Sur la base de cette systématique, deux cas particuliers pourraient être traités. Si une valeur cible ou un seuil ne doit pas être atteint à l'avenir, mais chaque année, deux informations sont combinées pour l'évaluation: la dernière valeur atteinte et la variation moyenne des cinq dernières années. Si une valeur cible ou une valeur encore meilleure

a été atteinte au cours de la dernière année et que la tendance moyenne n'indique pas un développement dans la mauvaise direction, un soleil est représenté.

72. Si une valeur cible ou une valeur encore meilleure a été atteinte au cours de la dernière année, mais que la tendance moyenne indique un développement dans la mauvaise direction, on voit un soleil qui est cependant partiellement caché par un nuage. Si la valeur cible n'a pas été atteinte, mais que le développement moyen va dans la bonne direction, seul un nuage est représenté. Si la valeur cible est manquée et que l'indicateur s'est développé dans la mauvaise direction en moyenne des changements récents, un orage est illustré. Cette procédure est également utilisée si un indicateur est censé atteindre une valeur cible concrète pour une année cible précise, mais a déjà atteint l'objectif, car la procédure standard ne peut pas fournir de déclarations fiables concernant le développement.
73. Dans le cas où seule la direction du développement voulu est donnée pour un indicateur, mais pas une valeur cible concrète, deux informations sont combinées pour l'évaluation: la variation moyenne des cinq dernières années ainsi que de manière subordonnée le dernier changement annuel. Si la moyenne et le dernier changement annuel sont tous deux dans la bonne direction, le symbole affiché est un soleil. Si le développement moyen va dans la bonne direction, mais que l'année dernière a été marquée par une tendance à la mauvaise direction ou qu'il n'y a pas eu de changement du tout, le soleil est complété par un nuage. Inversement, si la valeur moyenne pointe dans la mauvaise direction ou stagne, mais que la dernière année apparaît comme un tournant dans la direction souhaitée, un nuage est représenté. Lorsque ni la valeur moyenne ni le dernier changement ne se développent dans la bonne direction, le symbole affiché est un orage.
74. Si plusieurs cibles sont définies pour un indicateur, qui doivent être atteintes en même temps, le développement est évalué pour chaque cible. L'évaluation individuelle la plus négative est alors décisive pour le symbole météo affecté à l'indicateur.
75. Le tableau synoptique ci-après fournit également des informations sur l'évaluation d'un indicateur au cours des années précédentes. Ceci indique si un symbole météo pour un indicateur était stable ou volatile au cours des dernières années.

No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures				Evaluation actuelle
ODD 1: Pas de pauvreté							
<i>Cible 1.2 : D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays</i>							
1.2.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	23,2% en 2030	2006 	2007 	2009 	2011 	2015 
1.2.2	Proportion de la population cumulant les différentes formes de pauvreté	7,9% en 2030	2006 	2007 	2009 	2011 	2015 

No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures				Evaluation actuelle
ODD 2: Faïm "Zéro"							
<i>Cible 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante</i>							
2.1.3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	3,6% en 2030	2008 	2011 	2013 	2015 	2017 
<i>Cible 2.2 : D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</i>							
2.2.1	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	10% en 2030	2006 	2008 	2010 	2014 	
2.2.2	Prévalence de la malnutrition aigüe définie par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme	1,8% en 2030	2006 	2008 	2010 	2014 	

No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures				Evaluation actuelle			
-----	------------	-------	------------------------------------	--	--	--	---------------------	--	--	--

ODD 4: Education de qualité

Cible 4.1 : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles

4.1.8	Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	100% en 2030	2010	2011	2013	2014	2015	2016	
4.1.9	Taux brut de scolarisation dans le primaire		2011	2013		2014	2015	2016	2017
4.1.10	Taux brut de scolarisation dans le secondaire		2006	2011		2014	2015		

Cible 4.5 : D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.5.1	Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire		2011	2013		2014	2015	2016	2017
4.5.5	Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants		2010	2011	2012	2013	2014	2016	

No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures				Evaluation actuelle			
-----	------------	-------	------------------------------------	--	--	--	---------------------	--	--	--

ODD 5: Egalité entre les sexes

Cible 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité

5.5.1	Proportion de sièges occupés par des femmes dans le parlement national	25% d'ici 2030	2011	2012	2013	2015	2016	2017	
-------	--	----------------	------	------	------	------	------	------	--

No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures							Evaluation actuelle
ODD 7: Énergie propre et d'un coût abordable										
<i>Cible 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</i>										
7.1.2	Taux d'électrification	63,9% en 2030	2012	2013	2014	2015	2016	2017		













No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures					Evaluation actuelle
ODD 8: Travail décent et croissance économique								
<i>Cible 8.5 : D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale</i>								
8.5.2	Taux de chômage	1,26% en 2030	2006	2007	2010	2011	2015	
8.5.3	Taux de sous-emploi visible		2006	2007	2010	2011	2015	

No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures							Evaluation actuelle
ODD 9: Industrie, Innovation et Infrastructure										
<i>Cible 9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable</i>										
9.1.3	Trafic fret ferroviaire	75000 tonnes en 2030	2009	2010	2011	2012	2013	2014		
9.1.5	Trafic fret aérien	15000 tonnes en 2030	2012		2013		2014	2015	2016	2017
9.1.6	Transport marchandises au port	15.000.000 tonnes en 2030	2012		2013		2014	2015	2016	2017

No.	Indicateur	Cible	Evaluations des années antérieures							Evaluation actuelle
-----	------------	-------	------------------------------------	--	--	--	--	--	--	---------------------

ODD 16: Paix, Justice et Institutions efficaces

Cible 16.3 : Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

			2011	2012	2013	2014	2015	2016					
16.3.3	Distance moyenne au TPI	8,28 km en 2030											
16.3.4	Ratio magistrat/habitant	2,5 magistrats pour 100.000 habitants en 2030	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2013	2014	2015	2016	2017
													

III. DIFFICULTES RENCONTREES ET RECOMMANDATIONS

3.1. Difficultés rencontrées

76. Les difficultés rencontrées dans le traitement des informations collectées sur les réalisations des ministères en faveur des ODD pour le compte de l'année 2018 concernent essentiellement :

- l'insuffisance des réponses obtenues ;
- la non disponibilité d'informations sur les montants engagés ;
- la non disponibilité d'informations statistiques sur certains indicateurs ODD et leurs valeurs cibles 2030 ;
- le retard dans le décaissement des ressources sur budget national ;

3.2. Recommandations

77. Au regard de la mise en œuvre des ODD au titre de l'année 2018, un certain nombre de recommandations se dégagent. Il s'agit de :

- analyser la sensibilité des PTAs gestion 2019 des ministères aux ODD ;
- renforcer le système d'information statistique pour produire des données de haute qualité, actualisées, fiables et ventilées ;
- veiller à la prise en compte des cibles prioritaires dans les PTAs gestion 2019 ;
- utiliser le document de plaidoyer pour la collecte des informations sur les indicateurs ODD non renseignés pour financer la collecte de données relatives aux indicateurs ODD;
- poursuivre et finaliser le costing des ODD et élaborer un document de plaidoyer et de mobilisation de ressources ;
- mettre en place un cadre harmonisé de suivi des progrès des Agendas 2063 et 2030.

CONCLUSION

78. Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre des interventions ODD au titre de l'année 2018 par les quatorze ministères sectoriels pour lesquels les informations sont disponibles ainsi que les recommandations en ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des ODD au Bénin.
79. Pour l'ensemble de ces ministères, il ressort qu'un montant total de 313.793,52 millions de FCFA a été ordonnancé au titre de l'année 2017, sur une dotation budgétaire de 959.658,59 millions de FCFA prévue pour l'année 2017 ; soit environ un taux d'exécution financière de 32,70% base ordonnancement. En outre, il ressort que les actions programmées par ces derniers concourent à la réalisation de (25) vingt-cinq cibles prioritaires ODD à savoir : 1.3 ; 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 3.4 ; 4.1 ; 4.4 ; 4.5 ; 5.1 ; 5.5 ; 6.1 ; 6.2 ; 6.4 ; 6.5 ; 7.1 ; 8.3 ; 8.5 ; 8.9 ; 9.1 ; 9.2 ; 9.5 ; 16.2 ; 16.3 ; 16.5 et 16.6.
80. Au regard de ces résultats mitigés qui s'expliquent par la réalisation d'un certain nombre de tâches administratives, il est important que les actions/interventions ODD programmées par les ministères sectoriels soient menées de façon hardies et que les interventions ODD programmées dans le plan de travail annuel (PTA) gestion 2019 de chaque ministère tiennent compte de l'ensemble des cibles prioritaires relevant dudit ministère.

ANNEXE

1. Pas de pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
1.2.1	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	37,5	33,3	-	35,2	-	36,2	-	-	-	40,1		
1.2.2	Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	-	7,8		14	-	13,6	-	-	-	15,3		
1.4.3	Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs	2,2	1,9	-	-	-	3	-	-	-	4,39		

2. Faim « zéro »*Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
2.1.2	Incidence de pauvreté alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,7	22,7
2.1.3	Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de l'insécurité alimentaire fondée sur l'expérience	-	-	12	-	-	22,5	-	11	-	20,2	-	9,6
2.2.1	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	43,1	-	37	-	32	-	-	-	34	-	-	-
2.2.2	Prévalence de la malnutrition aigue	8,4	-	4,7	-	5,2	-	-	-	4,5	-	-	-
2.3.1	Volume de production par unité de travail	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,61	6,92	7,25

3. Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pour 100000 naissances													
3.1.1	Taux de mortalité maternelle	397	-	-	-	-	-	-	-	347	-	-	-
En Pourcentage %													
3.1.2	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	77,7	-	-	-	-	84,1	-	-	77,2	-	-	-
3.1.3	Proportion de femmes enceintes ayant réalisé au moins 4 consultations prénatales (CPN4)	60,5	-	-	-	-	58,2	-	-	58,8	-	-	-
En ‰													
3.2.1	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	125	-	-	-	-	70	-	-	115	-	-	-
3.2.2	Taux de mortalité néonatale	32	-	-	-	-	23	-	-	38	-	-	-
En pourcentage %													
3.2.3	Taux de couverture vaccinale complète	47	-	-	-	-	48	-	-	41,6	-	-	-
En ‰													

3.2.4	Létalité due au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,11	0,9	1,6
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
3.3.1	Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3859	3621	3329
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En Pourcentage %											
3.3.3	Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant	-	-	-	-	-	-	-	-	7,62	7,36	-	6,7
3.3.4	Taux de couverture en ARV des PVVIH	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	55	61
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Pour 1000 habitants											
3.3.5	Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants	31,8	34	44	55	34	37	34	-	31	31	-	-
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
3.3.6	Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	13,86	14,9	12,1	13,1	16,1	15,7	17	14,8	16,9	15,5	14,6	16,5

3.3.7	Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants	-	-	-	-	-	-	-	-	23,4	-	-
3.3.9	Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de la filariose lymphatique	-	-	-	-	-	-	-	-	22,9	-	-
3.3.10	Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de l'onchocercose	-	-	-	-	-	-	-	-	47,23	-	-
3.3.11	Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des schistosomiasés	-	-	-	-	-	-	-	-	6,18	-	-
*3.3.11	Prévalence des Schistosomiasés dans les communes endémiques	-	-	-	-	-	-	-	-	91	91	91
3.3.12	Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des géo helminthiases	-	-	-	-	-	-	-	-	7,75	-	-
*3.3.12	Prévalence des géo helminthiases dans les communes endémiques	-	-	-	-	-	-	-	-	62,8	62,8	62,8
*3.3.13	Prévalence du Trachome Folliculaires dans les communes endémiques	-	-	-	-	-	-	-	-	24	24	24

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Pour 10000											
3.4.2	Létalité liée aux maladies cardiovasculaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18,7	30,7	20,563
3.4.3	Létalité liée au cancer	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32,6	50,9	30,7
3.4.4	Létalité liée au diabète	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9,74	28,6	26,6
3.4.5	Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,84	10,7	12,8

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
3.7.1	Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	7	-	-	-	-	-	9	-	12,5	-	-	-
3.7.2	Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	21,4	-	-	-	-	-	16,5	-	19,6	-	-	-

4. Education de qualité

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
4.1.1	Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	-	-	-	-	-	-	-	-	90,4	-	-	-
4.1.2	Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	-	-	-	-	-	-	-	-	66,5	-	-	-
4.1.3	Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	-	-	-	-	-	-	-	-	48,3	-	-	-
4.1.4	Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	-	-	-	-	-	-	-	-	60,2	-	-	-
4.1.5	Proportion de jeunes en fin de premier cycle qui obtiennent au moins la moyenne en français	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38	74,77	67,84
4.1.6	Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en mathématiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	34,39	63,03
4.1.7	Taux net de scolarisation dans le primaire	64,3	-	-	-	-	70,2	-	-	74,9	-	-	-

4.1.8	Proportion d'écopliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	65	66	61	65	64,07	64,3	71,5	76,8	70,5	79,2	-	-
4.1.9	Taux brut de scolarisation dans le primaire	88,2	-	-	-	-	97	-	96,6	122	116,2	115,4	113,27
4.1.10	Taux brut de scolarisation dans le secondaire	46,8	-	-	-	-	62,8	-	-	61,5	61,5	-	-
4.1.11	Taux net de scolarisation dans le secondaire	33,9	-	-	-	-	44,9	-	-	44	-	-	-
*4.4.3	Proportion d'étudiants en formation technique (ingénierie, industrie de transformation et de construction)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,5	-
4.5.1	Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire	87	-	-	-	-	94	-	97	79,7	97,8	93,7	93,3
4.5.2	Indice de parité (filles/garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire	63	-	-	-	-	78	-	-	-	79,7	-	-
4.5.3	Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le primaire	84	-	-	-	-	90	-	77	-	-	-	-
4.5.4	Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire	51	-	-	-	-	65	-	-	-	60,9	-	-
4.5.5	Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants	-	-	35	27	24	20	33	36	32	-	41	-

5. Egalité entre sexes

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

No.	Indicateur	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017
		1= Présence ; 0= Absence									
5.1.1	Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1

No.	Indicateur	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017
		En pourcentage %									
5.1.2	Indice de la Condition de la Femme	-	-	-	-	0,596	-	-	0,607	-	-

No.	Indicateur	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017
		En nombre									
5.1.5	Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charge	-	-	-	-	-	-	-	856	920	1055

No.	Indicateur	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2015	2016	2017
		En pourcentage %									
5.5.1	Proportion de sièges occupés par des femmes dans le parlement national	10,8	10,8	10,8	10,8	8,4	8,4	8,4	8,43	8,43	8,43

5.5.2	Proportion de femmes ministres	-	-	-	-	-	-	-	-	20	14,28	18,18
5.5.3	Proportion de femmes conseillères communales	-	-	-	-	-	-	-	-	4,45	4,45	4,45
5.5.4	Proportion de femmes occupant des postes de direction	-	-	-	-	-	-	-	-	11,4		
5.5.5	Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes	-	-	-	-	-	-	-	-	15,41		

6. Eau propre et assainissement

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage%											
6.1.2	Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	53	52	53,8	56,8	58,5	61,4	63,4	67,01	72,2	84	56	57
6.1.3	Taux de desserte en eau potable en milieu rural	44	46,5	49,9	55,1	57,2	61	63,7	65,7	68,2	45,8	41,4	41,8
6.5.1	Degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35

7. Energie propres et d'un cout abordable**Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage%											
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	-	-	-	-	-	41,8	-	-	-	38,8	-	-
7.1.2	Taux d'électrification	24,1	24,7	25,6	26,5	27,4	27,9	28,2	29,2	31	33,18	30	31,92

8. Travail décent et croissance économique**Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
8.2.1	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi	-	-	-	-	-	3,7	-	-	-	17,5	-	-
		En FCFA											
8.2.2	Ressource propres de la commune par habitant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2941,	32002
		En Pourcentage %											
8.3.2	Pourcentage des jeunes de 15 à 29 ans occupés par un travail régulier	-	-	-	-	-	-	-	-	6,5	-	-	-
8.5.2	Taux de chômage	2,1	0,9	-	-	1	2,7	-	-	-	2,3	-	-

8.5.3	Taux de sous-emploi visible	26,1	27	-	-	29,1	31	-	-	-	39	-	-
8.9.5	Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,54	-	-
8.9.6	Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat	-	-	-	-	-	-	-	-	0,13	-	-	-

9. Industrie, Innovation et Infrastructure

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
-----	------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

En pourcentage %

9.1.2	Indice d'état du réseau routier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	46	37
-------	---------------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
-----	------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

En tonne

9.1.3	Trafic fret ferroviaire	56256	42556	14728	36553	104776	70341	257774	46197	38677	-	-	-
-------	-------------------------	-------	-------	-------	-------	--------	-------	--------	-------	-------	---	---	---

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
-----	------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Nombre

9.1.4	Trafic passagers au départ des aéroports du Bénin	342617	371412	391200	399535	413202	432591	481389	475369	475369	260555	253670	500602
-------	---	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Kilogramme											
9.1.5	Trafic fret aérien	5691	7573	7153	6757	6948	6698	6799,46	7814,13	8613,56	8353159	6389236	3933050
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En Tonne											
9.1.6	Transport marchandises au port	536914	6152416	6998390	6698365	6959355	6804632	7439306	7439306	8839019	10547445	8701403	9439933
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
9.1.8	Taux d'accidentologie lié à l'état des infrastructures routières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9	-
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En jour											
9.1.9	Temps moyen de séjour des navires au port	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,04	6	-
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En Pourcentage %											
9.1.13	Taux de pénétration de l'internet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,05	0,04	-

	haut débit par le fixe												
9.1.14	Taux de couverture du territoire à internet très haut débit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,79	15,58	15,58
<hr/>													
9.2.1	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13,1	-	-
No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage%											
9.2.2	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière par habitant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48740	-	-

13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2010
		Pour 100 000 personnes			
13.1.2	Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	-	1	5	46
13.1.4	Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	3476	43000	-	680000

14. Vie aquatique

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement durable

No.	Indicateur	2011
		En miles marin
14.2.2	Superficie de zones économique marine	200

No.	Indicateur	2011
		En Km ²
14.2.3	Plateau continental	3100
14.5.2	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans	27208

15. Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

No.	Indicateur	2000	2010
		En Km ²	
15.3.3	Couverture des sols	83238	68407
15.3.4	Productivité des terres		22129

No.	Indicateur	2000	2010
		En tonne	
15.3.5	Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol	2511567	2443869

16. Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
16.2.1	Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtime nt corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91,1	-	-

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En nombre											
16.2.5	Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82	-	-

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
16.3.2	Proportion de la population carcérale en instance de jugement												

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En Km											
16.3.3	Distance moyenne au TPI	49,6	49,6	49,6	49,6	15,05	15,05	11,54	13,42	13,42	13,42	13,42	-

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Pour 100 000											
16.3.4	Ratio magistrat/habitant												-

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En nombre											
16.3.5	Nombre d'opérations de la paix et de sécurisation auxquelles le Bénin a pris part	-	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
16.3.8	Taux de satisfaction des justiciables	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Homme											
16.3.9	Nombre de contingents envoyés par an dans les pays en conflits	-	-	-	-	-	-	-	-	1 127	-	-	33%

No.	Indicateur	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		En pourcentage %											
16.6.3	Indice de perception de la gouvernance	-	-	-	-	-	-	-	-	58,8	-	-	-

16.9.1	Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84,8	-	-
16.9.2	Proportion de postes diplomatiques et consulaires pourvus en registre d'état civil	-	-	-	-	-	-	-	-	53	-	-	-
16.9.3	Taux d'accroissement des enregistrements de naissances dans les consulats et services consulaires des ambassades du Bénin	-	-	-	-	-	-	-	-	-55	-	-	-

COMITE DE REDACTION DU RAPPORT DE SUIVI DES ODD AU TITRE DE L'ANNEE 2018

SUPERVISION

Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement

Abdoulaye BIO TCHANE

COORDINATION TECHNIQUE

Alastaire Sèna ALINSATO, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD

Naïmatou BIO DJARA KOUTOUMA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi des ODD

EQUIPE DE REDACTION

Chef d'équipe :

Erick Damase DAGBENONBAKIN, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD

Membres :

Marc EKI, Directeur de la Coordination des Politiques ODD

Carel Brian MOUSSE, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD

Léchidia de SOUZA, Chef du Service de Contrôle et de l'Evaluation des Politiques des ODD

Dorinali BONI YALLA, Chef du Service de l'Intégration des ODD

Toussaint TODEGNON, Chef du Service des Etudes Stratégiques et du Plaidoyer

Coovi AIHONNOU, Chef Division

Pierre OKPEIFA, Chef Division

Landry ZOUNTCHEGNON, Chef Division

Bassitou BELLO, Analyse Programmeur

EQUIPE D'APPUI

Noms et Prénom (s)	Structure
AFFOGBOLO Innocent	CT-ACMERP/GIZ
ADOKO Thierry	DPP/MASM
AGUEMON Dossa	DPP/MAEP
AGBOMAHENAN A. D. Alexis	DGFD
AHLONSOU Clara	DGCS-ODD
AHOKPE Ansbert	DAPP/MTFP
AIHONNOU Coovi	DGCS-ODD
ALLAGBE Stanislas	DPP/MDGL
ALAKONON Madeleine	DGCS-ODD

ALI Ousmane	DGCS-ODD
ALINSATO Alastaire	DG/DGCS-ODD
ALOTIN Norbert	PF/MDN
AMOUSSOU Raymond	DPP/MS
ASSOUGNI Grégoire	PDDC/GIZ
ATAYI-GUEDEGBE Marius	DPP/MENC
ATTINSOUNON Roland	DGCS-ODD
AURACHER Tim	PDDC/GIZ
AVOCE Martinien	PF/ME
BEHANZIN A. Claire-Lise	DS/CAA
BEHANZIN Précieux	MCVDD
BELLO Abdou Bassitou	DIP/MPD
BIO DJARA KOUTOUMA Naimatou	DAGCS-ODD
BONI YARA M. Awal	DGCS-ODD
BOSSA Sourou Louis	DAPP/MCVDD
CHIGBLO Wilfried	PAM
CODJO Eliab	PF/MESRS
DAGBA Flavien	CSPEF
DAGBENONBAKIN Erick Damase	DGCS-ODD
DAHOUNTO G. Jonas	PF/MIC
DENAKPO Marcelle	DGCS-ODD
de SOUZA P. A. D. Léchidia	DGCS-ODD
DICKO Hamaciré	BAD
DOSSOU Georges	PF/MCVDD
DOSSOU TCHEGBE O. Emilienne	DGPD
EDA Marie-Christine	DGCS-ODD
FAGNINOY Y. Armel	DPP/MEMP
GADO Charaf Dine	DPP/MEM
GANGNON D. Isidore	PDDC/GIZ
GANSINHOUNDE Jacques	BCEAO
GBANGBADE Fadil	JICA
GODONOU Mathias	PF/MS
GOMINA I. Zénabou	PF/MEMP
GOUTON Noukpo	DGAE
GUEDOU V. Chimène	DAPP/MPD

HESSOU Christophe	PF/MENC
HINSON Bignon Spéro Marc	PF/MTFP
HINSON Finagnon Ramanou	PF/MIT
GAYET AHLINVI Armèle	DPP/MJL
HOUETCHENOU Christian	CT-ACMERP/GIZ
HOUETCHENOU BODJRENOU A. R. Bénédicte	DPP/MESRS
HOUETON Brice	BAI/PR
HOUESSOUKPE Clément	PF/ME
HOUNKONNOU D. Marcel	DPP/MIC
IBRAHIM Yasmine	ONUSIDA
ILAYE Boni Moïse	PF/MDGL
KAWABE Ritsuko	JICA
KOKO Alexis	PF/MAEC
KOUTON Narcisse	UNICEF
KPATINDE Gérard	DPP/MDP
KPEHOUNTON D. Immaculée	PF/MDN
KPOCHEME Amour	PF/MESTFP
LAFOUNLOU T. Durand	DGCS-ODD
LAWANI Lawani	INSAE
LIGAN B. Odon	PF/MEF
LOKOSSOU K. Innocent	MCA-Bénin II
MALICK Abdoulazize	DPP/MTFP
MATCHOUDO Salomon	USAID
MENARD KPATOUKPA Dany M.	PF/MJL
METEHOUÉ Oscar	DPP/MAEC
MILOHIN Merleau	PF/ MTCS
M'PO B. Alfred	DAPP/MTCS
MONTCHO M. Hyacinthe	DGFD
MOUSSE Carel Brian	DGCS-ODD
OKPEIFA Pierre	OCS/MPD
OKRY Blandine	DPP/MASM
SALIFOU M. Alim	PF/MAEP
SALIOU A. Latifou	PF/MPMEPE
SAMARY Abdel-Nasser	DPP/MISP
SANNI Abdala	PF/MPD

SEDEMEDI Lionel	DGCS-ODD
SOGBADJI Gabin	DPP/MPMEPE
SOSSOU André-Félix	PASD/PNUD
TAMBAMOU Geronimo	DAPP/MIT
TIDJANI C. M. Habib	DPP/MEF
TODEGNON Toussaint	DGCS-ODD
TOKPO F. Luc	PF/MASM
TOTIN H. Astherve	MIC
VIGNON Armand	MdSC
VIKEY K. Eric	BAI/PR
WINSOU Expédit	DGCS-ODD
YALLA BONI Dorinali	DGCS-ODD
ZANKLAN Rufus	MCA-BENIN II
ZIME Herman	DPP/ME
ZINSOU Germain	UGC-UNDAF/DGFD
ZOCLI K. K. Arsène	DPP/MESTFP
ZOMAHOUN Y. Sabin	PF/MISP
ZOUNTCHEGNON Landry	DGCS-ODD